UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE
UEMOA

Communiqué de presse

L'UEMOA ET LE FESPACO

Depuis 1997, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est devenue un partenaire incontournable du FESPACO, à travers des Prix Spéciaux qu'elle met en compétition pour récompenser la production cinématographique de l'Espace UEMOA.

Cet engament résulte d'un constat :

- le Festival se tient à Ouagadougou, Siège des Organes de l'UEMOA que sont la Commission, la Cour de Justice et la Cour des Comptes.

- le cinéma et les TV/ vidéo professionnelles sont :

v des médias éminents de vulgarisation de la culture et de l'histoire des peuples ;

v des médias d'information et d'éducation des populations ;

v des médias de rapprochement des peuples, sur la voie de l'intégration culturelle, spirituelle, politique, économique et monétaire.

Toutes ces valeurs constituent le fondement et le but ultime du processus d'intégration de l'Union qui a adopté, en septembre 2004, un Programme d'actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein de l'UEMOA .

Ce faisant l'UEMOA s'engage à redonner à ses Etats membres, une capacité pérenne de produire des images pour le cinéma et la télévision, qui contribuent de manière évidente à la croissance économique et à la dynamique culturelle et démocratique.

Pour la 19ème édition du FESPACO, trois Prix Spéciaux UEMOA seront décernés dans les catégories suivantes :

- Prix Spécial UEMOA de TV et vidéo - Prix spécial UEMOA de court métrage

- Prix Spécial UEMOA de long métrage

Ces prix visent à :

- récompenser les meilleures réalisations de l'espace UEMOA qui, tout en s'ouvrant à l'extérieur, préservent, nourrissent et enrichissent les valeurs africaines ;

- encourager les créateurs à produire des images cinématographiques, télévisuelles et vidéographiques africaines qui contribuent à la croissance économique et à la dynamique culturelle et politique

Critères d'attribution des prix

Le jury international des " Prix spéciaux UEMOA " examinera les œuvres et décernera les prix à la lumière des critères suivants :

1) Concept d'intégration sous régionale :

Le thème traité devra être en rapport avec l'intégration sous régionale à travers ses composantes politique, économique, culturelle ou sociale : solidarité, partage de souveraineté, dialogue entre les Etats, rapprochement des peuples des Etats membres, développement équilibré des Etats, réussite collective des huit Etats, destin commun.

2) Qualité artistique :

L'œuvre devra présenter des caractéristiques artistiques et techniques de grande qualité.: musique, image, dialogue, costumes ; décors, etc.

3) Prédominance de moyens et matériels techniques et humains utilisés :

Collaboration entre artistes et techniciens de l'espace UEMOA, exploitation en complémentarité de moyens de production entre Etats membres de l'Union.

Condition de participation

Les prix Spéciaux UEMOA sont ouverts, dans les catégories indiquées, aux œuvres cinématographiques réalisées par les ressortissants des huit Etats membres de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ces œuvres doivent faire partie de la sélection officielle du FESPACO, en compétition ou hors compétition.

Le palmarès de ces Prix Spéciaux, depuis 1997, s'établit comme suit :

Prix Spéciaux UEMOA de long métrage :

Gaston KABORE (BUUD YAM) Cheick Oumar CISSOKO (La Genèse) Dani KOUYATE (SIA, LE REVE DU PYTHON) Flora GOMES (NHA FALA)

Prix Spéciaux UEMOA de court métrage :

Cilia SAWADOGO (LE JOUEUR DE CORA) et Missa HEBIE (SITA) Issiaka KONATE (SOUKO) Fanta Régina NACRO (BINTOU) Tahirou OUEDRAOGO (LE RETOUR DE LA MAIN HABILE)

Prix Spéciaux UEMOA TV et Vidéo

Sidiki BAKABA et Blaise N'DJEHOYA (CINQ SIECLES DE SOLITUDE) Sani ADJIKE ASSOUMA (LE DILEMME D'EYA) et Boubacar SIDIBE (FANTAN NI MONE)

JURY des PRIX SPECIAUX UEMOA 2005

Le Jury international des Prix Spéciaux UEMOA au 19ème FESPACO est composé comme suit :

Président : Monsieur Flora GOMES, de Guinée-Bissau Membres : Madame Kadiatou KONATE du Mali Monsieur Abdoulaye DAO du Burkina Faso Monsieur Alasssane AG MOHAMED, Commission de l'UEMOA Monsieur Komlan AGBO, Commission de l'UEMOA

La remise des Prix Spéciaux UEMOA aura lieu le le vendredi 4 mars 2005 au cours de la cérémonie spéciale de remise des Prix Spéciaux du FESPACO.

Copyright @2010 UEMOA - Tous droits réservés